

en direct

Bulletin municipal n° 105
Septembre 2025



U
O
C
I
N

www.vignoc.fr

mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
T. 02 99 69 82 46 - F 02 99 69 86 94
mairie@vignoc.fr

En cas d'urgence: 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

- Lundi: fermé au public
- Mardi: 9h - 12h / 16h - 18h
- Mercredi et jeudi: 9h - 12h
- Vendredi: 9h - 12h / 14h - 17h

- Samedi: 9h - 12h
(uniquement en période scolaire)

Infirmières libérales

Mme LELAY Yolande et GAUTIER Christine
2 rue des Ecoles 35630 VIGNOC
T. 02 99 69 83 37

Assistante sociale

Contacter le CDAS, de St Aubin d'Aubigné
T. 02 99 02 37 77 du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac «Le Refuge».

Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95
Chenil service - SACP	02 99 60 92 22

Déchetterie de Tinténiac et de Melesse

- Lundi:
14h - 18h
- Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi:
9h-12h / 14h-18h
- Jeudi:
fermé au public

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi: 18h-19h / Mardi: 16h30 -18h
Mercredi: 16h30-18h / Vendredi: 17h-18h30
Samedi: 10h30-12h
T. 02 99 69 82 37 / bibliotheque@vignoc.fr



Édito

Chers Vignocoises et Vignocois,

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que vous avez pu profiter de la belle saison estivale pour vous reposer et partager des moments conviviaux. La rentrée des classes s'est déroulée dans de bonnes conditions. Notre nouvelle école a accueilli ses premiers élèves, et, voir les enfants reprendre le chemin de l'école reste toujours un moment fort dans la vie de notre commune. Je souhaite à tous les écoliers, aux enseignants ainsi qu'à l'ensemble du personnel scolaire une très bonne année.

Les activités associatives reprennent progressivement. Trois nouvelles salles ont été mises à disposition des associations dans le bâtiment de l'ancienne école maternelle, situé face au parking de la mairie. Pour plus de clarté, les salles communales ont été nommées.

Les animations vont elles aussi reprendre. Comme chaque année, le mois d'octobre sera marqué par deux événements importants : l'Arbre des naissances et la Semaine bleue.

Les projets avancent également. L'arrivée de la fibre optique se profile. Par ailleurs, une nouvelle application, Mon Village, sera bientôt disponible. Elle permettra à chacun d'être mieux informé et offrira aux associations et commerces un outil efficace pour mieux communiquer.

Pour conclure, je souhaite évoquer quelques incivilités. Certains propriétaires de chiens ne ramassent toujours pas les déjections de leur animal. Promener son chien implique de respecter l'espace public et de veiller à sa propreté. J'en appelle donc au civisme de chacun : il en va du respect de tous.

Par ailleurs, des jardinières ont récemment été renversées sur la passerelle, un acte regrettable attribué à quelques adolescents. Ce genre de comportement nuit non seulement à l'esthétique de notre commune, mais aussi au travail de nos agents municipaux, qui œuvrent chaque jour pour notre cadre de vie.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.

Bien à vous,

Daniel Houitte
Maire de Vignoc



Les articles pour le prochain bulletin doivent nous parvenir pour le **lundi 22 décembre 2025**, à **mairie@vignoc.fr**

vigilance

DELIVRANCE ACTES D'ÉTAT CIVIL
Toute délivrance de copies et d'extraits d'actes d'état civil **est gratuite** ainsi que la délivrance d'un extrait du casier judiciaire. On ne doit pas vous demander d'effectuer un règlement par carte bancaire lors d'une demande en ligne.





L'actualité de votre commune
en temps réel et bien plus !



L'application Mon village disponible sur Vignoc à compter du 25 septembre.

- ➔ Suivez la mairie, les associations et commerces dont vous souhaitez connaître les actualités grâce à des notifications en temps réel sur votre smartphone. Accédez à une information locale et ciblée grâce à un parcours personnalisé en sélectionnant vous-même, à la fois, les notifications de votre commune et celles des communes environnantes adhérentes à l'application.
- ➔ Conçue comme un service d'utilité publique, l'application Mon Village permet la circulation d'une information claire, rapide et efficace sur Vignoc.
- ➔ Canal de communication de référence entre la communauté de communes, la mairie, les associations, les commerces, les habitants et les visiteurs, Mon Village offre une portée locale, sans précédent, des acteurs présents au cœur de votre vie.

03

À travers la rubrique « Ma commune »,
Mon village vous donne accès, en un clic, à un éventail de fonctionnalités :

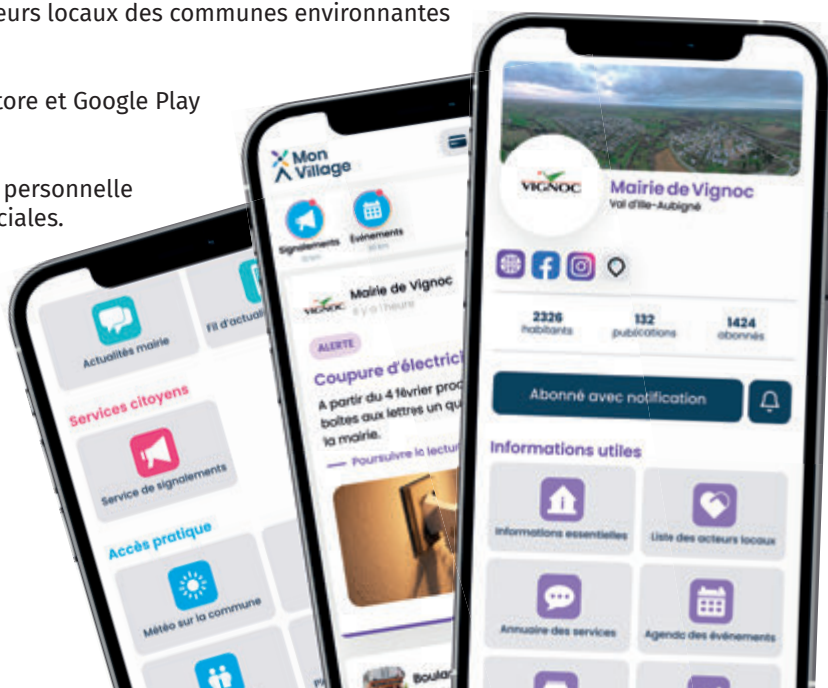
- ➔ Informations essentielles (email, téléphone, horaires, ...)
- ➔ Vue d'ensemble des acteurs locaux de la commune
- ➔ Annuaire des services de la mairie
- ➔ Agenda de l'ensemble des événements
- ➔ Documentation en matière d'urbanisme, compte-rendu des conseils municipaux, liste des projets étudiés par l'équipe municipale
- ➔ Accès rapide à la météo sur la commune, l'annuaire des marées, la presse locale, ...

Cette application représente, par ailleurs, un véritable vecteur de citoyenneté en vous permettant de partager, de façon collaborative, un service de signalements (incidents\objets perdus ou trouvés, ...). Pour mieux vous satisfaire, d'autres services verront le jour prochainement : le covoiturage citoyen, les offres d'emploi locales, petites annonces, ...

Grâce à l'icône « Autour de moi », découvrez les acteurs locaux des communes environnantes et profitez pleinement de leurs actualités.

L'application est gratuite et disponible sur l'Apple Store et Google Play sous la référence "Mon Village - infos & services".

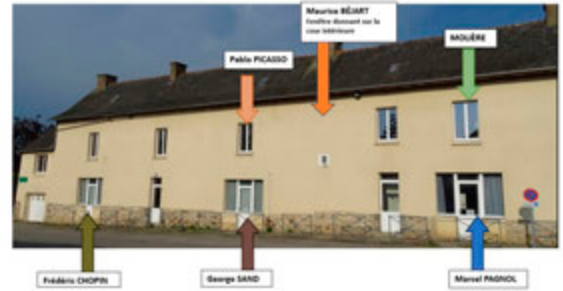
À la différence des réseaux sociaux, aucune donnée personnelle ne sera communiquée et utilisée à des fins commerciales.



Dénomination des espaces et locaux communaux

Considérant que certaines salles communales et espaces sont utilisés par les associations Vignocaises et tenant compte de libération des locaux de l'ancienne école élémentaire, il a été décidé de dénommer les locaux et espaces comme suit :

- Terrain de football synthétique : Jean-Claude Bréholée
- La maison communale : Le studio
- Maison des associations, salle de l'étage : salle Artémis
- Ancienne école élémentaire : (voir plan)



Les hirondelles à Vignoc

04



Le 21 juin, le groupe local de la LPO Bretagne a proposé aux vignocois de faire l'inventaire des nids d'hirondelles sur la commune afin de mieux les connaître. Pourquoi ? Les hirondelles sont des espèces proches des hommes, plus ou moins bien connues, très utiles car elles consomment de nombreux insectes, mais pourtant en danger : suivant les espèces, leurs effectifs ont chuté de 35 à 42% ces 20 dernières années !

Il est donc nécessaire de les préserver et même de les aider.

Deux espèces d'hirondelles sont présentes à Vignoc : les hirondelles de fenêtre qui nichent sous les rebords de toiture et les hirondelles rustiques qui nichent à l'intérieur des bâtiments ou quelquefois encore dans les anciennes cheminées. S'y ajoute une espèce de martinet, le martinet noir, qui ressemble aux hirondelles et qui est souvent

confondu avec elles. Celui-ci ne construit pas de nid mais utilise les interstices présents dans les vieux murs ou sous les toitures pour entrer et nidifier sur un rebord de mur.

Fort heureusement le comptage de cet été à Vignoc est réjouissant car près de 35 nids d'hirondelles de fenêtre occupés ont été dénombrés, le plus fort nombre depuis 17 ans que ces nids sont suivis !



Le suivi des hirondelles rustiques est plus délicat car il faut pouvoir entrer dans les bâtiments pour les compter, nous comptons donc sur les déclarations des propriétaires pour avoir une idée des effectifs de cette espèce, n'hésitez pas à nous en informer !

Malheureusement, des destructions de nids ont été soupçonnées et il est donc important de rappeler que les nids ne doivent pas être détruits

(rappel de la loi les protégeant ci-dessous), même après le départ des hirondelles car ils seront repris l'année suivante. En effet, si elles doivent reconstruire un nid, épuisées par leur migration, elles ont moins de chance de mener à terme leur nichée. De plus, le manque de boue à proximité du site de nidification choisi leur complique la tâche.

En cas de problème de cohabitation, tels que des fientes gênantes, nid sur volet roulant, nécessité de faire un ravalement de façade ou d'autres travaux, il existe toujours une solution appropriée et peu coûteuse! N'hésitez pas à contacter la LPO par mail à bretagne@lpo.fr ou son représentant local au 06 52 55 29 29.



L'inventaire sera reconduit fin juin 2026 et tous les habitants y seront conviés, ce qui sera l'occasion de mieux connaître ces oiseaux et les manières de les aider !

LES HIRONDELLES & LES MARTINETS SONT DES OISEAUX PROTEGES - Art. L 415-3 du code de l'environnement

La destruction intentionnelle des nids, même vides, est une infraction constitutive d'un délit qui expose à une amende pouvant aller jusqu'à 150.000 € et 3 ans d'emprisonnement.

En cas de découverte d'un animal sauvage (oiseau, chauve-souris, hérisson...) en détresse (blessé, tombé,...), contacter le service SOS Faune Sauvage Bretagne au 02 57 63 13 13 ou par mail à contact@sosfaunesauvage.bzh; ouvert 7 jours sur 7, de 9h à 18h.

SOS Faune Sauvage Bretagne est un service qui propose un numéro d'appel unique régional destiné à accueillir, les appels téléphoniques des découvreurs confrontés

à une situation impliquant la faune sauvage (blessure, choc, prédation, piège, cohabitation avec l'Homme...), qu'il s'agisse d'oiseaux, de mammifères (chaves-souris, hérissons...), de reptiles ou d'amphibiens.

Ce service vise également à organiser, lorsque cela s'avère nécessaire et avec le renfort de « rapatrieurs » bénévoles, les transferts d'animaux blessés vers les structures adaptées, que ce soit un cabinet vétérinaire partenaire ou un centre de soins dédié à la faune sauvage.

Bien vivre ensemble

Crottes de chien



Nos amis les chiens apportent joie, affection... et parfois quelques désagréments sur les trottoirs ou les chemins de campagne.

Les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants.

Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

Par ailleurs, les déjections canines favorisent la prolifération des microbes et augmente les risques de chutes.

Déchets verts



Les fossés ont été curés. Nous avons constaté beaucoup de déchets sauvages. Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer les sacs d'herbes dans les fossés.

Un fossé communal agit comme un système de drainage naturel ou aménagé, capable de collecter les eaux de pluie en excès. Lors de fortes précipitations, il canalise ces eaux vers des cours d'eau ou des bassins de rétention, limitant ainsi les risques de stagnation et d'inondation sur les terrains adjacents. Son bon état conditionne la sécurité des bâtiments, routes et infrastructures publiques.

Les déchets verts sont donc à déposer en déchèterie.

Médicaments



Déposer des médicaments sur la voie publique est dangereux.

Les médicaments peuvent être rapportés pour recyclage dans n'importe quelle pharmacie. Les pharmacies ont une obligation légale d'accepter la récupération de médicaments pour leur recyclage.

Il faut retirer les boîtes en carton et les notices quand il y en a, pour les recycler avec les papiers et cartons. En revanche, il ne faut pas vider dans l'évier ou l'égout les flacons de sirops ou gouttes ou autres, pour récupérer le verre et le mettre au recyclage. Les liquides doivent donc être rapportés à la pharmacie dans leur flacon d'origine.

Stationnement sur la voie publique

Tout véhicule stationné sur la voie publique a une obligation d'assurance. Les véhicules stationnés plus de 7 jours au même endroit sur la voie publique sont susceptibles d'être mis en fourrière.

Bibliothèque

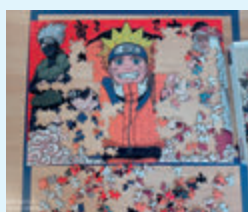


Actualités de L'éclat de Lire

La rentrée est l'occasion pour nous de faire quelques rappels. La bibliothèque est gratuite pour tous ! Vous n'êtes même pas obligés de vous y inscrire pour pouvoir venir lire sur place. Cependant, l'inscription à L'éclat de Lire vous donne le droit d'emprunter dans toutes les médiathèques de la communauté de communes, c'est une bonne raison de franchir le pas, non ? Retrouvez tous les documents proposés dans le réseau des médiathèques et plein d'autres informations culturelles sur le portail

www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr.

Et si vous avez encore des questions, Pascale et la belle équipe de bénévoles y répondront avec plaisir.



Le puzzle « warrior » représentant la Presqu'île de Rhuy est terminé. C'est Arthur qui a posé la dernière pièce, et c'est loin d'être la seule pièce qu'il ait posée!! Merci et félicitations à tous les participants,

mission accomplie sans perdre une seule des mille pièces. Observation, patience, persévérance et... satisfaction. Merci aussi à Marine pour le prêt de ce puzzle à la bibliothèque. Le puzzle suivant est déjà bien avancé. Quand il sera terminé, nous vous proposerons une autre activité !

Pour les habitués qui l'attendent depuis un peu plus d'un an, et pour tous les nouveaux participants que nous nous réjouissons d'accueillir **le concours de lecture** pour les enfants de primaire qui est en cours de préparation !



Nous espérons pouvoir le lancer un peu avant les vacances de Noël, vous serez prêts ? Ce concours est magique, il donne aux enfants le goût de lire !



Un petit conseil de lecture

Intérieur nuit de Nicolas Demorand, Ed. Les arènes, 2025

Une centaine de pages, à peine, pour dévoiler une part de lui aux millions d'auditeurs qui l'écoutent chaque matin sur France Inter. En refermant ce livre, comment ne pas être admiratif de ce que Nicolas Demorand accomplit chaque jour ? Un témoignage important pour interpellé sur la santé mentale et la difficulté, incommensurable parfois, de sa prise en charge. Même lorsque l'on est un journaliste connu et reconnu... alors on imagine les difficultés rencontrées par les malades et leur famille. Un message d'espoir aussi, parce que ce livre contribue à remettre la bipolarité à sa juste place, une maladie, ni plus, ni moins. Découvrez ce livre, parlez-en autour de vous et faites-le lire à vos amis, pour briser les préjugés et améliorer la compréhension, l'acceptation de cette maladie.

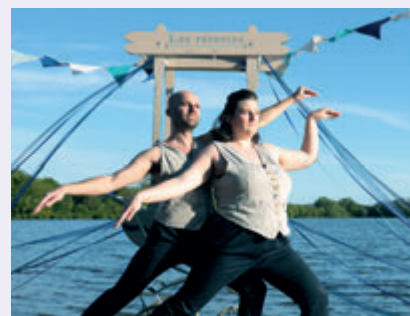
Val d'Ille-Aubigné en scène

Le Festival de théâtre « Val d'Ille-Aubigné en scène » revient pour sa 23ème édition du vendredi 26 septembre au dimanche 5 octobre 2025. Une vingtaine de spectacles seront présentés sur sept communes de notre communauté dont Gahard, Saint-Aubin-d'Aubigné, La Mézière, Saint-Médard-Sur-Ille, Montreuil-Le-Gast et Melesse. Le Festival s'arrêtera à VIGNOC avec une comédie tout public !

Samedi 27 septembre à 11h
Salle Emile Lemétayer
Le Lac des cygnes

D'après Tchaïkovski, revisité par la Compagnie Les Echappés du Bal, de Rennes

Barons, ducs et comtesses, nous avons bien reçu tous les cadeaux que vous avez envoyé au Prince Siegfried. Il vous remercie grandement et vous rappelle que vous êtes toutes et tous convié.es au château pour festoyer en l'honneur de sa majorité. Si au cours de la soirée, quelques plumes viennent à se poser sur vos épaules, n'ayez crainte, il se peut que des cygnes voisins s'invitent à danser avec nous.



Entrée libre (participation au chapeau) mais réservation conseillée à partir du 12 septembre sur le site valdilleaubigneenscene.fr ou par mail reservation.vies@live.fr

06

Participez au Dictionnaire amoureux du patrimoine du Val d'Ille-Aubigné



Le Conseil de Développement (CODEVIA) lance un projet participatif inédit : créer un **inventaire affectif** du patrimoine de notre territoire, avec vous, les habitants. Chaque commune du Val d'Ille-Aubigné possède son âme : un lieu cher, une histoire locale, un souvenir, un savoir-faire, une fête, une légende... L'objectif ? Réunir toutes ces perles pour révéler **ce qui rend notre territoire unique**.

Ce que nous cherchons ? Les petites choses comme les grandes : un arbre remarquable, un terrain de jeu oublié, une recette de famille, une chanson d'école, un lieu emblématique... Cet inventaire ne sera pas celui des experts, mais celui du cœur. Il rassemblera les **trésors du quotidien** — bâtis, naturels ou immatériels — qui font vibrer les habitants.

Et si vous écriviez avec nous ? Nous vous proposons de **rédiger ou de vous accompagner à la rédaction** d'un petit article sur un élément du patrimoine qui représente l'identité de votre commune. Que vous soyez habitant, élève, bénévole, résident d'Ehpad, enseignant ou membre d'une association : **votre parole compte**. C'est aussi l'occasion de **créer du lien**, de partager des souvenirs, et de construire ensemble une mémoire collective.

Envie de participer ? Les personnes intéressées pour **écrire un article**, initier un projet collectif (école, association, Ehpad, tiers-lieu...) sont invitées à nous contacter. **Contact : codevia@valdille-aubigne.fr**
Participez à cette aventure humaine. Faisons vivre l'âme de notre territoire Val d'Ille-Aubigné !

État civil



NAISSANCES

MOLTO Benjamin..... le 08 décembre
BAKAYOKO Lacine..... le 14 avril 2025
DELAUNAY Ambre le 15 mai 2025
BAZIN Juliette..... le 18 mai 2025
PEIFFERT Louise le 06 juin 2025
BOURGEOIS Louise..... le 06 juin 2025
RIVASSEAU Romy..... le 07 juin 2025

BONNIOT Léonie..... le 07 juin 2025
TESSON Jacob..... le 12 juin 2025
VIAL Armel..... le 12 juillet 2025
MOHR Jade..... le 19 juillet 2025
LEBRETON Mia le 22 juillet 2025
ROUAULT Aidan le 11 août 2025

MARIAGES

VERMET Jean-Philippe et DAY Anaëlle le 21 mai 2025
JULIEN Mathis et GAUTIER Amélie..... le 24 mai 2025
LAVOUE Grégoire et BERRUE Alison le 30 mai 2025
PASSION Aurélien et BOCHER Elodie..... le 31 mai 2025
ROGIER Fabien et DUBOIS Emmanuelle..... le 31 mai 2025
LESAGE Nicolas et LIMOU Pauline..... le 05 juillet 2025
MORAINES Hervé et HERVE Chrystèle le 28 juillet 2025
GUERANGER Samuel et FABRE Marylène le 02 août 2025
ROPITAL Timothée et HANNE Anastasia le 08 août 2025

DÉCÈS

NICOLLE Philippe Le 28 avril 2025

Don du sang

Diplômes et Don de Sang

L'Établissement français du sang (EFS), accompagné par ses partenaires privilégiés que sont les Associations pour le Don de Sang Bénévole (ADSB) locales, ont pour mission de recueillir chaque jour 10 000 dons de sang sur le territoire. L'atteinte de cet objectif et donc la réponse aux besoins de tous les patients, est rendu possible grâce aux concours de différents acteurs que sont les donneurs et donneuses de 18 à 71 ans. Donneurs, collectivités territoriales sont les maillons incontournables de cette grande chaîne de solidarité qu'est le



don de sang et dans ce cadre l'EFS et les ADSB organisent au nom du Ministère de la santé, des cérémonies de remise de diplômes.

A l'occasion du 40ème anniversaire de l'ADSB de la Mézière, une cérémonie en l'honneur des donneurs de sang aura lieu le vendredi 19 septembre 2025 à 18h30, à la mairie de La Mézière. Au cours de cet événement des diplômes et insignes seront remis à des donneuses et donneurs de La Mézière, Vignoc, Gévezé et Hédé-Bazouges en reconnaissance de leur engagement exemplaire.

VIAMI : Accueil chez les particuliers



Depuis 2018, l'association VIAMI se consacre à l'accueil et l'intégration des migrants sur le territoire du Val d'Ille d'Aubigné. Elle propose des solutions d'hébergement mis à disposition principalement par les collectivités locales,

permettant aux personnes réfugiées de bénéficier d'un toit, d'un soutien et d'un accompagnement.

Cependant, face à l'urgence des demandes, VIAMI a décidé d'élargir son appel aux particuliers ayant la capacité d'hé-

berger une ou plusieurs personnes. Ce dispositif est déjà porté par d'autres associations et opérationnel dans des territoires voisins. Il s'agira d'un accueil temporaire, encadré par un référent et soutenu par l'association tout au long du séjour. Les conditions de l'accueil peuvent bien sûr varier en fonction des capacités et des souhaits des hébergeants.

Merci de votre intérêt et de votre solidarité !

Pour obtenir plus d'informations, contactez-nous :

par mail : viami@laposte.net

ou par téléphone : 06.38.51.68.78

Les restos du cœur

Après « Raconte-moi la Bretagne » Comp'Annie et ses danseurs dirigés par Annie Knab et, avec la participation des bénévoles des Restos du Cœur de Melesse, présenteront le samedi 22 novembre prochain, salle Cassiopée à La Mézière, un nouveau spectacle au profit des Restos du Cœur :

« LES RESTOS FONT LEUR CINEMA »

2 représentations à l'affiche • 14 h et 20 h

TARIFS : Adultes et enfants de plus de 12 ans : 8€

Enfants moins de 8 ans : 5€

Réservations et renseignements :

• Par téléphone :

Annie KNAB : 06 43 94 37 14

Annie BINARD : Port 06 83 50 50 59

• Par mail :

Annie KNAB : annie.knab@wanadoo.fr

Merci de bien préciser l'horaire de la séance choisie, le nombre de places adultes et enfants, éventuellement l'existence d'un handicap nécessitant une place adaptée (accès possible aux fauteuils roulants)

Venez nombreux et comme le disait COLUCHE :

On compte sur vous !



Solidaribus



Le Solidaribus, antenne mobile du Secours populaire français en Ille-et-Vilaine, arrive sur le secteur du Val d'Ille Aubigné !

A partir du mardi 14 octobre 2025, les bénévoles de l'association tiendront des permanences mensuelles sur les communes de Sens de Bretagne, Montreuil-sur-Ille et Vignoc. Des passages à domicile sur les communes environnantes sont également possibles, sur demande, pour les personnes isolées qui ne pourraient pas se déplacer jusqu'aux lieux d'accueil.

Inauguré en 2021, le Solidaribus a pour objectif d'aller à la rencontre des personnes en difficulté dans les communes rurales éloignées des lieux d'accueil habituels du Secours populaire pour leur proposer une solidarité de proximité :

- Un point d'accueil et d'écoute
- Une aide alimentaire (produits frais et secs) et en produits d'hygiène
- Une aide aux démarches simples
- Une aide matérielle ou vestimentaire sur demande
- Une aide à l'accès aux vacances et aux loisirs
- Des livres en libre-service

Un mardi par mois, les bénévoles vous accueilleront :

- À Sens de Bretagne, dans la salle du Prieuré (rue du Prieuré) de 10h à 11h30
- À Montreuil-sur-Ille, dans la salle du Clos Paisible (place Rébillard) de 13h30 à 15h
- À Vignoc, dans la salle du Conseil (12 rue des Ecoles) de 15h30 à 17h

Ces permanences auront lieu les mardi 14 octobre, mercredi 12 novembre (exceptionnellement en raison du jour férié) et mardi 9 décembre 2025.

Les aides du Secours populaire sont accessibles à toute personne en situation de précarité ou d'isolement, avec ou sans orientation d'un travailleur social.

Pour toute demande de renseignements ou pour prendre rendez-vous pour le prochain passage du Solidaribus, vous pouvez joindre le Secours populaire par mail à solidaribus@spf35.org ou par téléphone au 02 90 02 78 83.

Le Secours populaire recherche également de nouveaux bénévoles pour contribuer à faire vivre la solidarité sur le secteur lors des passages mensuels du Solidaribus !

Contact pour la rédaction :

Elise LE PAGE – 07 84 75 95 98 – elise.lepage@spf35.org

solidaribus@spf35.org ou 02.90.02.78.83'. The logo of 'SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS' is also present."/>

Le Solidaribus
du Secours populaire
sera présent à VIGNOC

Accueil et écoute
Accès aux droits
Aide alimentaire
Aides aux démarches

Salle du Conseil
12 rue des Écoles
Horaires : de 15h30 à 17h

Mardi 14 octobre
Mercredi 12 novembre
et mardi 9 décembre 2025

Parlez-en autour de vous !

Prise de RDV : solidaribus@spf35.org ou 02.90.02.78.83

08

Bricobus

Avec le soutien de la communauté de commune du Val d'Ille d'Aubigné, les Compagnons Bâtisseurs Bretagne ont pour but de mener des chantiers solidaires auprès de propriétaires occupants aux revenus modestes ou très modestes (critères tableau de ressources ANAH 2025), afin de leur permettre de vivre dans un logement décent et adapté à leurs besoins.

L'équipe du BRICOBUS vous accompagne à chaque étape de votre chantier. Nous pouvons intervenir sur des travaux de sécurisation électrique, menuiserie intérieure, petite plombe-

rie, ventilation, mise en place de barre d'appui, de siège de douche etc...

Faire, Faire avec, Faire ensemble ! C'est notre devise. Au-delà de l'aide technique, les Compagnons Bâtisseurs permettent des rencontres riches entre les habitants, les animateurs techniques, les volontaires et les bénévoles de l'association.

Les personnes ayant besoin d'aide pour leurs travaux ou l'envie d'aider peuvent contacter l'association :



Compagnons Bâtisseurs Bretagne

22 rue de la Donelière 35000 RENNES

06.80.88.05.52 - 02.99.02.60.60

bricobus35@compagnonsbâtisseurs.eu

Retrouvez-nous sur youtube

Ateliers du CLIC sur les risques de chute



Le risque de chute concerne 30 % des plus de 60 ans et est responsable

de 10 000 décès par an.

Face à ce problème de santé publique, le CLIC de l'Ille et de l'Illet et la commune de Vignoc proposent un cycle d'actions de prévention des chutes pour rester en bonne santé et bien vieillir à domicile.

Prévention des chutes

Programme complet de 7 séances afin de réduire le risque de chutes et ses conséquences tout en favorisant le bien-être et l'autonomie des participants.

Les participants s'inscrivent pour le cycle complet.

Salle G.SAND (Parking Mairie)

Inscriptions en Mairie au **02 99 69 82 46**

avant le vendredi 10 Octobre 2025

Gratuit +60 ans

Programme :

voir tableau ci-contre

Café de l'autonomie	5 séances activité physique adaptée et équilibre	Conférence Nutrition Seniors « Nutri-quizz »
Lundi 13 octobre 2025	Les lundis 3 Novembre 10 Novembre 17 Novembre 24 Novembre 1 ^{er} Décembre	Lundi 8 décembre 2025
14h-16h	9h15-10h15	10h-12h00
Astuces et conseils pour un logement adapté sain, économe, sûr et confortable Les aides financières pour adapter son logement	Développer les qualités nécessaires au bon maintien de l'équilibre lors des activités de la vie quotidienne et prévenir la chute dans sa globalité.	Quizz sur l'alimentation après 60 ans et la dénutrition facteur de chutes 30 minutes de dégustation

09

La semaine bleue



À tout âge, ensemble !

Pour la semaine des retraités et personnes âgées qui se déroulera du 6 au 12 octobre, le CCAS a concocté un beau programme pour les 60 ans et +.

• Lundi 06 octobre

Rando vélo au « Lac tranquille » de Combourg.

• Mardi 7 octobre

Mise en mouvement avec Anaïs Coach sportive vignocoise.

• Mercredi 08 octobre

Activités et échanges Intergénérationnels autour de la vie d'avant et d'aujourd'hui dans une cour d'école.

• Jeudi 09 octobre

Journée découverte de SAINT-SULIAC : visite du musée des Terre-Neuvas, déjeuner à « La Table du Domaine », visite guidée de SAINT-SULIAC avec l'histoire des Terre-Neuvas.

• Vendredi 10 octobre

Embarquement à bord de la Mytili Mobile pour une promenade dans la baie du Mont Saint Michel.

• Samedi 11 octobre

Concours de pétanque à l'étang communal de VIGNOC.

• Dimanche 12 octobre

Troc aux plantes et aux livres (ouvert à tous).

conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance.

Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que des litiges entre propriétaires et locataires.

Possibilité de rendez-vous le 2^{ème} mardi de chaque mois auprès de la Mairie de La Mézière 02.99.69.33.36

Qu'est-ce que le périscolaire ?

10

Le périscolaire est un temps essentiel que l'adjointe au Maire Edith Garnier, le coordinateur Matthieu Deshoux, la Mairie et l'équipe d'animation ainsi que les ATSEM ont à cœur de préparer et d'organiser avec soin et attention. La municipalité organise les accueils du matin et du midi. Le soir, le mercredi et les vacances sont sous la responsabilité de La Ligue de l'Enseignement mais toujours en lien avec Edith Garnier et Matthieu Deshoux. Les animations des différents temps s'inscrivent dans le cadre du PEDT (Projet Éducatif de Territoire) en dialogue avec les écoles.

Le périscolaire n'est pas simplement une garde d'enfants. C'est un temps éducatif à part entière, qui complète l'école. Chaque jour, jeux collectifs, ateliers créatifs, artistiques, sportifs et d'expression, lecture et découverte du monde ou d'expérimentation sont organisés. Tout cela dans un cadre sécurisé, bienveillant et surtout respectueux du rythme de chaque enfant. L'objectif est de favoriser l'épanouissement des enfants, leur autonomie et leur curiosité. Ce temps participe au développement de la vie de groupe, au respect des autres et des règles communes. Chacun est encouragé à s'exprimer, à explorer ses talents et à gagner en confiance. L'objectif de ces temps périscolaires souhaite surtout aux enfants de prendre du plaisir à être ensemble et d'être acteurs du Bonheur de l'enfance.

La soirée du periscolaire



Le 3 juillet, la soirée conviviale du périscolaire a permis de réunir familles, élus et équipes du périscolaire pour clore l'année scolaire. Une exposition de travaux artistiques des élèves accueillait les invités. Ensuite, un film a retracé les dif-

férents moments vécus par les enfants lors des temps méridiens. Les présentatrices filmées, Tess et Nolwenn, élèves de l'école Simone VEIL, jouaient leur rôle avec humour et ingéniosité avec Elena, Laurent et Noheyla comme reporters exclusifs. Des talents se sont ensuite exprimés avec brio : gymnastique et éloquence. Félicitations à Lilou, Elena, Clément et Héléna.



La soirée s'est conclue par un pot de convivialité.

L'aide aux devoirs

Chaque semaine, les lundi, mardi et jeudi, de 17h15 à 17h45, des bénévoles proposent une aide aux devoirs aux enfants inscrits au centre de loisirs.

Ils les accompagnent, les écoutent et les aident à progresser dans leurs apprentissages. Tout cela, avec bienveillance, respect et générosité. Dans un monde qui va souvent trop vite, ces femmes et hommes bénévoles offrent confiance, attention et temps de qualité aux enfants. Cela va bien au-delà des leçons et des exercices : les bénévoles sont des repères, des ressources et des présences positives qui aident les enfants à se sentir écoutés, valorisés et soutenus pendant le travail scolaire du soir.



MERCI à Monique, Marcel, Nicole, Patrick, Christine, Marylène, Marie-Annick et Sylvie pour leur engagement, leur patience et leur générosité.

Inscriptions au Centre de loisirs dès le 1^{er} septembre.

Un conseil de concertation pour les enfants

Nous souhaitons valoriser la parole des enfants, les sensibiliser à la vie collective et leur faire découvrir le fonctionnement de la commune. Le Conseil de concertation jeunesse va être créé afin de permettre aux enfants de se rendre acteurs de la vie citoyenne.

Ce conseil réunira les enfants de CE2 / CM1 et CM2 : conseil où chacun pourra être force de proposition (activités / relationnel / citoyenneté / éco-citoyenneté / projets culturels...)

Ce conseil aura des temps de réflexions et de travail sur le temps méridien, lors de réunions avec des élus et le coordinateur, lors de rencontres avec le Conseil des sages.

A partir de la sixième, ce travail se poursuivra sur des temps proposés par l'accueil des adolescents (gratuit les mercredis) et sur d'autres temps qui seront proposés par le CIJ. Le lien s'effectuera par notre coordinateur Matthieu DESHOX.

Des projets intergénérationnels proposés aux enfants de l'école Simone Veil

Chaque mardi, sur le temps méridien, des bénévoles viendront échanger sur des thèmes :

- L'école d'antan,
- Vignoc dans les années 60/80
- La danse bretonne

Ces échanges entre les bénévoles et les enfants seront encadrés par un animateur de l'équipe municipi-

pale. Enfants et adultes prépareront ensuite une présentation de leurs entretiens lors de soirées conviviales :

- Vendredi 12 décembre à la salle Emile Lemétayer : L'école d'antan, de 19h à 20h
- Vendredi 20 mars à la salle Emile Lemétayer : Vignoc autrefois, de 19h à 20h
- Vendredi 22 mai à la salle Emile Lemétayer : La danse bretonne

La restauration scolaire

Une nouvelle restauration scolaire a été mise en œuvre en janvier de cette année. Les menus sont préparés à la cuisine centrale de La Mézière et Noëlle et Manuella (nos responsables cantine) participent à la préparation. Composants de qualité, bio dès que possible et de circuits courts sont préparés. Les retours des enfants sont très positifs et le gaspillage est très limité.

Le périscolaire de Vignoc

Un été riche en activités et des projets de rentrée passionnants

11

La Bretagne à l'honneur au centre de loisirs en juillet

La Bretagne était mise en lumière au centre de loisirs de Vignoc cet été. Les enfants, durant le mois de juillet, sous la direction de Samy, ont pu découvrir ou redécouvrir notre culture bretonne à travers une multitude d'activités différentes. Au programme, pêche à pied, balade contée et première édition du Fest-Noz de Vignoc, avec danses traditionnelles et crêpes à volonté ! Comme à l'accoutumée, les enfants ont été accueillis par l'équipe d'animation qui leur a proposé des activités variées et originales. Entre les travaux manuels, la cuisine et les jeux sportifs, les enfants ont eu un large choix pour vivre leurs vacances ! La liberté, l'autonomie et l'émancipation étaient au centre des préoccupations à La Ligue de l'Éducation d'Ille et Vilaine. Pour garantir au mieux l'épanouissement des enfants, les animateurs ont ritualisé plusieurs temps libres pendant lesquels les enfants ont été maîtres de leurs temps d'activité, toujours dans un cadre physique, moral et affectif sécurisant.

Août

Les enfants sont allés en sortie accrobranche à Iffendic, à la maison du canal pour écouter des contes et légendes et ont visité des musées à Rennes. Des activités variées : ludiques, manuelles, sportives, culinaires, musicales, artistiques ont rythmé les journées de vacances.



Les premières nuits hors de la maison

Les enfants ont également eu la chance de partir en mini camp au camping de St Malo du Beignon et vivre leurs premières nuits pour certains, en dehors de chez eux !



ET LES ADOS ?

On n'oublie pas les ados !

Comme les plus jeunes, tout le monde a pu partir en mini-camp où le programme a été chargé ! Accrobranche, coucher de soleil sur la plage, karting, laser game en plein air...

Les principales décisions du Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont disponibles en mairie ainsi que sur le site de la commune.

ZAC MULTISITE

Le Conseil municipal a approuvé le dossier de création de ZAC multisite Centre bourg allée des Camélias – Haut Vaugreux et son programme global prévisionnel.

Environ 237 logements seront produits, regroupant une mixité de typologies d'habitat tels que des logements en bâtiment collectif et intermédiaire, des logements individuels groupés et des logements individuels libres de constructeur. La ZAC multisite disposera d'une surface totale d'environ 6.88 ha dont 8381 m² en renouvellement urbain. Sur l'ensemble des secteurs, la densité moyenne sera d'environ 34 logements/ha.

Par ailleurs, conformément aux documents cadres, et notamment le PLH, 20% des logements seront consacrés à la production de logements locatifs sociaux.

La réalisation de la ZAC sera confiée à un opérateur qui sera retenu au terme d'une procédure de mise en concurrence. La commune travaille actuellement sur le contenu de l'avis d'appel public à la concurrence et les

dispositions du cahier des charges de la consultation à lancer.

Dans le cadre de la procédure de publicité et de mise en concurrence organisée pour l'attribution des concessions d'aménagement, l'article R.300-9 du Code de l'urbanisme prévoit l'intervention d'une commission pour formuler un avis sur les propositions reçues, préalablement à l'engagement des discussions avec les candidats. La commission est composée comme suit :

En qualité de membres titulaires :

- Daniel Houitte, Maire
- Raymond Berthelot, Adjoint Délégué
- Gilles Lesage, Adjoint Délégué

En qualité de membres suppléants :

- Nicolas Daboudet, Adjoint Délégué
- Edith Garnier, Adjointe Déléguée
- Nolwenn Fougeray, Conseillère Déléguée

12

MEDIATHEQUE

La commune a souhaité créer un équipement culturel répondant aux besoins de la population (au vu de l'accroissement de sa population) en matière d'accès aux ressources et à l'information.

Des premiers échanges avec les bénévoles, élus communaux, la professionnelle de la commune et les services du Département et de l'Etat, partenaires du projet ont permis d'identifier des souhaits.

Au vu de ce premier travail, il a été décidé de lancer une

consultation pour le choix d'un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude de programmation et d'une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

La consultation a été lancée du 2 avril 2025 au 30 avril 2025 sur la plateforme Mégalis. Après analyse des offres en partenariat avec le Département, l'offre présentée par le bureau d'étude SEMBREIZH pour un montant de 23 522.50 € HT soit 28 227.00 € TTC a été retenue.

SYNDICAT DE LA FLUME ET DU PETIT BOIS

Les compétences eau et assainissement des communautés de communes ne sont plus obligatoires au 1er janvier 2026 du fait de la suppression des dispositions légales antérieures, mais redeviennent bien « facultatives » au sens où elles réintègrent le II de l'article L. 5214-16 du CGCT.

En application des dispositions de la loi, comme la Communauté de Communes exerçait avant sa promulgation le volet eau et le volet

assainissement non collectif, la compétence eau et cette partie de la compétence assainissement relèvent dorénavant de la catégorie des compétences obligatoires de la Communauté de Communes. En revanche, la partie assainissement collectif, puisqu'elle n'a pas été transférée à la Communauté de Communes à la date de la promulgation de la loi du 11 avril, constitue une compétence facultative, dont le transfert peut être engagé en application des articles L. 5211-17

(transfert facultatif) ou L. 5211-17-2 (transfert facultatif partiel) du CGCT. Une consultation des communes a été réalisée sur le mois de mai et début juin pour que chacune se positionne sur sa volonté de s'inscrire ou non dans un service communautaire de l'assainissement collectif au 1er janvier 2026. Cinq communes ont exprimé leur volonté de conserver la compétence assainissement collectif au niveau communal : Aubigné, La Mézière, Saint-Aubin d'Aubigné, Vieux-Vy sur Couesnon et Vignoc.

urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre. Mme **Aude LE BAIL**, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.



Associations

Vignoc Gym Danse



La saison dernière s'est achevée le 21/06/2025 à la salle « Le Grand Clos » à St Domineuc, les danseuses et danseurs vous ont présenté leur travail lors de deux magnifiques représentations.

L'équipe du bureau et les professeurs ont eu beaucoup de plaisir à organiser cette journée de représentation et à vous recevoir pour finir l'année en beauté !

L'été est maintenant terminé, place à la rentrée et à la reprise des activités !

Nous sommes heureuses de pouvoir vous accueillir pour cette nouvelle saison sportive au sein de Vignoc Gym Danse.

Notre association propose des cours tout au long de l'année. Les disciplines proposées sont variées :

- pour les adultes (Body cardio, Renforcement musculaire, Danse rythmée et Pilates)
- pour les enfants (Danse modern'jazz à partir de 4 ans).

Tous les cours proposés sont dispensés par des professionnels. Ils s'adressent à des amateurs de tous niveaux, motivés, désireux de faire du sport et de passer de bons moments.

Si vous êtes intéressés par les cours vous pouvez nous retrouver au forum des associations le 06/09/2025 ou nous joindre à l'adresse suivante : vignocgymdanse@gmail.com

Notre association recherche des bénévoles au sein du bureau. Si vous pouvez donner un peu de votre temps n'hésitez pas à nous contacter sur l'adresse mail ci-dessus.

13

Fête des classes 5

Oyez! Oyez! L'association des classes 5 vous convie à venir faire la fête samedi 29 novembre à partir de 19h à la salle Lemetayer! Avec photo des classes bien évidemment au préalable ! Réservez la date!

Au programme: un bon repas, une bonne ambiance, de la bonne musique...avec un beau mélange des générations !

Venez nous rejoindre que vous soyez des classes ou non!

Soyez attentifs! Les détails du programme seront affichés dans le village courant octobre!

Et si vous avez envie de nous aider à organiser vous pouvez toujours nous contacter:

lesclassesvignoc@gmail.com



Ludignoc



Venez jouer tous les vendredis soir entre 20h00 et minuit.

Tous les vendredis soir vous pouvez nous retrouver à Ludignoc, dans la salle G. Sand près de la mairie, pour jouer entre adultes à des jeux variés, simples ou complexes, avec des dés, des plateaux, des cartes, des meeples, des figurines, des tuiles et autres accessoires colorés. De Zénith à Scythe, de Perudo à Terraforming Mars, vous trouverez toujours un jeu à votre goût pour la soirée. Cette année il y aura aussi des soirées JDR (Jeu De Rôle).

Ludignoc propose aussi pour ses adhérents:

- **LudiKids** - des dimanches après-midi pour jouer avec les enfants (6 fois par an).
- **LudiPaint** - des soirées dédiées à la peinture sur figurines.
- **LudiDay** - deux journées conviviales pour jouer de 14h à minuit avec un tournoi et des lots à gagner.

N'hésitez pas à pousser la porte le vendredi soir pour un essai gratuit sans engagement !

Vous pouvez aussi nous contacter par email : ludignoc@gmail.com - Adhésion annuelle : 8€.

Allegro

Il reste des places pour les inscriptions à l'éveil musical. L'éveil musical s'adresse aux jeunes enfants et leur permet :

- de développer leur oreille musicale dès le plus jeune âge,
- de découvrir le plaisir du rythme et des sons,
- et de commencer en douceur l'apprentissage d'un instrument dans une ambiance ludique et bienveillante.

Notre objectif est de rendre la musique accessible à tous dès les premiers pas, tout en favorisant la curiosité artistique des enfants.

Nous vous remercions d'avance pour votre aide précieuse et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

L'ASVHG est une structure assez récente puisqu'elle est née de la fusion de 3 clubs qui vivaient en 1998 (l'US Vignoc et le CS Hédé en 1994 avec l'US Guipel en 1998). Depuis, le club s'est structuré puisqu'il compte près de 500 licenciés dont une centaine de jeunes femmes. Il fait même partie des 8 clubs bretons à posséder 2 équipes masculines en région dont une au plus haut niveau régional (R1, l'autre en R3) et une équipe féminine qui joue en R2 !

Pour faire vivre cette fusion, les jeunes sont amenés à jouer sur les 3 communes tout au long de leur carrière de footballeurs, footballeuses. Près de 300 familles, chaque week-end, traversent la commune de Vignoc pour assister aux rencontres de leurs enfants tandis qu'une bonne galerie (une bonne centaine souvent) encourage les équipes seniors masculines et féminines en alternance chaque dimanche.

Cette fusion a permis une mutualisation des efforts des communes pour proposer des bonnes conditions de pratique avec la construction du synthétique qui aura bientôt 6 ans. En effet, cet outil subventionné par 6 communes, Vignoc, Hédé-Bazouges, Guipel, Langouët, Saint-Gondran et Saint-Symphorien, a permis à toute une équipe dirigeante très motivée de mettre en œuvre leurs idées éducatives et sportives. Il nous faut être dans la qualité de l'accompagnement de nos jeunes et de nos adultes pour faire vivre le club car notre territoire ne possède pas une population très importante ni de collège ni de zones commerciales amples permettant des partenariats nombreux et de qualité.



Le club a donc misé sur l'encadrement avec un maillage de professionnels : deux employés issus du club, Hugo Jan et Florian Besnard, un alternant, Allan Fix, responsable de la relation avec les Partenaires,



deux services civiques, Noa Aubard et Kewan Lebrun, des éducateurs diplômés (une vingtaine), 6 arbitres et une quarantaine de bénévoles œuvrant, souvent dans l'ombre, dans de nombreuses commissions essentielles pour le bon fonctionnement de la structure (secrétariat, accueil, communication, sponsoring, finances, arbitrage, matériel, boutique). Faire tenir debout tout l'ensemble est un travail de patience et de longue haleine, avec de multiples échanges et réunions.

Nous sommes au cœur de l'idéal associatif que défend l'ASVHG : seules des valeurs communes autour du bonjour, de l'écoute, du partage d'idées, dans une forme de respect, permettent de construire du vivre-ensemble autour de rituels, des progrès collectifs et des comportements éduqués autour d'une passion, le football en l'occurrence. C'est essentiel car la vie associative est au contact des symptômes de notre société. Dans la pratique de tous les jours, nous ressentons vivement ce que Pierre Rosanvallon a très bien résumé : « l'individualisme social » avec cette pulsion du tout, tout de suite, chez le jeune et des valeurs du vivre-ensemble difficiles à trouver tandis que des postures consommatrices des adultes peuvent être visibles.

A l'heure actuelle, nous sommes très fiers du travail réussi auprès du foot seniors avec du très haut niveau, la R1 masculine emmenée par Johann Bazin, du haut niveau avec la R2 féminine, et six équipes seniors qui permettent à chacun, chacune de pouvoir jouer à son niveau. Nous avançons aussi très positivement avec notre structure féminine qui a fait le choix de s'associer avec le club de L2M (La Mézière-Mellesse) à travers un Grou-

pement pour toutes les catégories jeunes. Une plus grande identification à la féminisation du football avec plus de joueuses dans les équipes et un encadrement diplômé sont visés dans cette évolution. Il nous reste à améliorer encore la structure de notre « foot formation » (jeunes de 13 à 17 ans) qui subit la « concurrence » de clubs aux alentours bénéficiant d'une population plus importante et de collègues. A nous d'inventer les conditions pour intéresser nos jeunes à devenir une vraie « bande de copains » et avoir envie de rester ensemble.



Enfin, comme toute association qui repose, avant tout, sur du bénévolat, nous avons besoin de toutes ces personnes volontaires qui ont envie de donner quelques heures gratuitement sur des actions simples de toute vie associative (accueil, secrétariat, logistique...). Pas besoin d'avoir des compétences autour du football !

Nous vous attendons, nombreux, nombreuses, autour des terrains de foot de Vignoc pour venir, par curiosité, voir ce qui s'y vit ou/et encourager les joueuses et joueurs de nos communes !

En attendant, n'hésitez pas à visiter notre site : asvhg-foot.com ou joindre un nos responsables pour toute question liée au football (06 48 17 18 95 ou 06 07 83 01 32).



Nous sommes vraiment contents de constater que cette année encore, la fête des écoliers fût un réel succès et c'est grâce à vous !

Le beau temps était présent pour que petits et grands puissent profiter de ce rendez-vous convivial dans un cadre idéal auprès de l'étang communal, s'amuser sur tous les stands de jeux, se faire maquiller, déguster les préparations sucrées et salées confectionnées avec soins...

Un grand merci à l'équipe de parents et enfants bénévoles qui se sont investis pour faire, de cette journée, une réussite. L'APEMA, votre association de parents d'élèves bénévoles,



organise tout au long de l'année des opérations et évènements afin de financer les projets et sorties de nos deux écoles.

Vous pourrez suivre nos actualités via les cahiers de vos enfants, par mail et sur le panneau d'affichage numérique près de l'église.

Le prochain temps fort de l'association sera le marché de Noël qui se déroulera le vendredi 5 décembre de 16 h à 21h30 à la salle Emile Lemétayer.

Vous y retrouverez le père Noël, de nombreux exposants et des gourmandises pour tous !



En attendant, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux élèves et enseignants. Nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous.

Contact :
apema.vignoc@gmail.com

15

Arts et Culture

Septembre c'est aussi la rentrée pour Arts et Culture. Voici les dates des prochains ateliers proposés par l'association.

• **Café-tricot** (petite couture, tricot, macramé...) / Apporter son matériel

Le mardi après-midi de 15h à 17h en semaine paire - Contact - Anne-Marie Havet 06 08 78 74 41

• **Atelier Art floral au Refuge** - Le vendredi de 10h à 12h et 15h à 17h • Le samedi de 10h à 12h

2025 : 26 et 27 septembre / 24 et 25 octobre / 21 et 22 novembre / 19 et 20 décembre

2026 : 30 et 31 janvier / 27 et 28 février / 27 et 28 mars / 24 et 25 avril / 29 et 30 mai / 26 et 27 juin

• **Atelier scrapbooking** - Le jeudi après-midi, de 14h à 17h

25 septembre / 23 octobre / 20 novembre / 18 décembre / 29 janvier / 26 février / 26 mars / 23 avril / 28 mai / 25 juin

Nos différentes activités reprennent mais nous ajoutons une **nouvelle activité** pour les personnes qui aiment la couture. Une première rencontre :

• **Couture** - Dimanche 21 septembre 14h30 17h00 Maison des Associations Salle Artemis étage (terrain des sports).
Renseignements couture : Christelle Orjebin. Tél.06 09 45 70 03.

Pour tous renseignements : Christine Couvert / Tél : 06 18 05 85 96

Agenda

✕ Samedi 27 septembre

Le Lac des cygnes,
Spectacle dans le cadre du festival Val d'Ille Aubigné en scène. Salle Emile Lemétayer, à 11h

✕ Du lundi 6 au dimanche 12 octobre

Semaine bleue organisée par le CCAS en collaboration avec le Conseil des Sages

✕ Dimanche 12 octobre

Troc aux plantes organisé par le Conseil des Sages

✕ Dimanche 12 octobre

Arbre des naissances organisé par le CCAS

✕ Samedi 29 novembre

Journée des Classes 5

✕ Vendredi 5 décembre

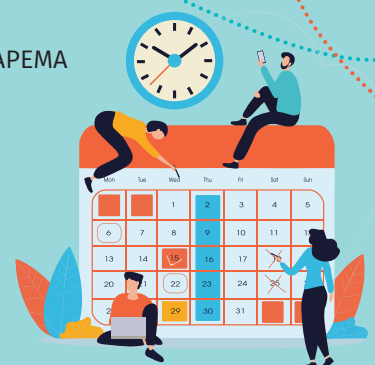
Marché de Noël organisé par l'APEMA
Salle Emile Lemétayer

✕ Vendredi 12 décembre

L'école d'antan, de 19h à 20h

✕ Vendredi 9 janvier

Vœux du Maire
Salle Emile Lemétayer



Vignoc

en direct

Bulletin municipal n° 105 Septembre 2025

Édito	p.2
Infos municipales	p.3-5
Hors communes	p.6
Etat civil	p.6
Santé - Social	p.7-9

Jeunesse	p.10-11
Les principales décisions du Conseil Municipal	p.12
Associations	p.13-15
Agenda	p.15

